



PROCÉDURE DE CRÉATION DE COMPTE

À réaliser au moment de l'inscription scolaire

CRÉATION DU COMPTE

Se rendre sur www.peypin.fr → **VIE QUOTIDIENNE**



Ou sur : portail.berger-levrault.fr/16777/accueil

- **ACCUEIL → ESPACE FAMILLE → CREER UN COMPTE**

Après avoir cliqué sur lien de confirmation reçu par mail, retourner sur l'Espace famille et sélectionner « *Je n'ai pas de code abonné* » & « *Acceptons de recevoir des e-mails* »

- **MODE DE RELANCE DE PAIEMENT** → « E-mail »

- **MODE DE RÈGLEMENT :** → Prélèvement (**IBAN + BIC**)
ou
→ Hors prélèvement

- **INFORMATIONS FISCALES :**

→ « *Je souhaite communiquer ma CAF* » + complétez les informations
ou → « *Je ne souhaite pas communiquer ma CAF* » → envoyez votre avis d'imposition
N-1 : guichet.unique@peypin.fr

⚠ SANS CAF NI AVIS D'IMPOSITION, LE TARIF LE PLUS ÉLEVÉ SERA APPLIQUÉ POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES.

La procédure d'inscription est terminée.

Ne pas faire de pré-inscription ni réservation avant la seconde quinzaine d'août.

Vous pouvez dès à présent transmettre au Guichet Unique une photo d'identité destinée à la carte de bus des enfants concernés par le transport scolaire.

PROCÉDURE DE RÉSERVATION

À partir de la seconde quinzaine d'août

1 / PRÉ-INSCRIPTIONS

La pré-inscription est une ouverture des droits pour les services suivants :

- Garderie du matin
- Restauration scolaire
- Périscolaire soir
- Vacances

2 / RÉSERVATIONS

Un sigle vert confirme la réservation pour les services suivants :

- Garderie matin
- Restauration Scolaire
- Périscolaire soir
- Transport scolaire

IMPORTANT : NE FAIRE AUCUNE RÉSERVATION AVANT LA SECONDE QUINZAINE D'AOÛT.

3 / RÉSERVATIONS SPÉCIALES

Mercredis : un formulaire vous sera envoyé par mail à la fin du mois de juin.

Petites vacances : réservation 6 semaines avant le 1er jour des vacances.

Grandes vacances : réservation 8 semaines avant le 1er jour des vacances.

4/ CONSEILS PRATIQUES

- Vérifiez d'avoir renseigné toutes les informations avant de valider.
- Conservez votre identifiant et mot de passe.
- Pour toute question :
guichet.unique@peypin.fr

5 / DOCUMENTS OBLIGATOIRES

À insérer après validation du compte

Vous devez ajouter les documents suivants via l'onglet correspondant :

Documents famille :

- Attestation CAF
- RIB

Documents enfant :

- Carnet de vaccination
- Attestation d'assurance

Tous les documents doivent être téléchargés.

SERVICE GUICHET UNIQUE

04 42 82 55 68

guichet.unique@peypin.fr